

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal



## **BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU TRIBUNAL FÉDÉRAL, LAUSANNE**

Brève présentation de la bibliothèque

(Pour la bibliothèque satellite de Lucerne voir : Brève présentation de la bibliothèque satellite du Tribunal fédéral, Lucerne)

[Historique](#)

[Organisation de la bibliothèque](#)

[Accès](#)

[Fonds](#)

[Outils de recherche](#)

### **1. Historique**

La bibliothèque actuelle du Tribunal fédéral de Lausanne trouve ses origines en 1875, date à laquelle les neuf juges, jusqu'alors itinérants, prennent leurs quartiers dans les locaux du Casino de Derrière-Bourg, près de la Place St-François à Lausanne.

En 1886, le Tribunal fédéral s'installe dans le Palais de Montbenon. La bibliothèque bénéficie alors pour la première fois d'une salle ainsi que de magasins.

En 1927, la bibliothèque est transférée dans la troisième et actuelle résidence du Tribunal, à Mon-Repos. Conçue également sous la forme d'une salle principale, servant aussi de salle de lecture, elle est surmontée d'une galerie et éclairée par une verrière. Ses deux magasins sont équipés aujourd'hui d'armoires mobiles électriques.

En 2007, suite à la fusion du Tribunal fédéral de Lausanne avec l'ancien Tribunal fédéral des assurances de Lucerne, la bibliothèque de Lucerne devient une bibliothèque satellite rattachée à la bibliothèque centrale de Lausanne.

Hiérarchiquement, la bibliothèque est rattachée au Service juridique et d'information du Tribunal fédéral depuis 2017.

## **2. Organisation de la bibliothèque**

### **2.1. Accès**

L'accès à la bibliothèque de Lausanne est réservé à l'usage exclusif des membres du Tribunal fédéral et de ses collaboratrices et collaborateurs. Une autorisation pour la consultation des ouvrages peut être accordée à titre exceptionnel pour une durée limitée, sur demande écrite auprès de la personne responsable de la bibliothèque.

### **2.2. Fonds**

La bibliothèque est l'une des plus grandes bibliothèques juridiques de Suisse. Elle possède environ 75'000 monographies, 670 publications en série vivantes et 60 médias électroniques. La capacité totale de la bibliothèque est de l'ordre de 5'000 mètres linéaires de rayonnages, remplis actuellement à environ 80 %.

Le fonds de la bibliothèque est composé essentiellement d'ouvrages juridiques de droit suisse, mais compte également des documents de droit étranger (droit des pays limitrophes, droit européen, droit international privé et public). En fonction des besoins des juges et des greffières et greffiers, la bibliothèque acquiert aussi parfois des ouvrages de psychologie, de médecine, de technique et de géographie. Elle possède également un certain nombre d'ouvrages d'histoire, dont quelques chroniques anciennes de valeur.

Les publications sont accessibles en libre-accès. Les ouvrages sont rangés au rayon selon une classification systématique élaborée puis remaniée par le Tribunal fédéral dès 1881.

### **2.3. Outils de recherche**

L'informatisation de la bibliothèque a débuté en 1997. D'abord membre du réseau Alexandria, la bibliothèque a ensuite intégré RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale) jusqu'à son démantèlement fin 2020. Depuis 2021 la bibliothèque est affiliée au réseau SLSP (Swiss Library Service Platform) et propose une interface de recherche spécifique, Swisscovery TF.

Afin de permettre une recherche précise au moyen de mots-clés, tous les documents sont indexés par des juristes du Service juridique et d'information à l'aide du thésaurus Jurivoc (élaboré par le Tribunal fédéral).